

# COMMUNE DE POUIGNY

## PROCÈS VERBAL

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5 DU 28 SEPTEMBRE 2020

**Présents :** Annie Marcelot, Régine Chamot, Dundee Valot, Hervé Philippe, Nathalie Collet, Charline Benassy, Olivier Chamot, Marie Chauchaix, Guillaume Norbert, Eric Leblanc, Cathy Macia, Sabine Valot, Bruno CHAUCHAIX

**Absents excusés :** Dylan Emonin, Gilles Ravache

La séance est ouverte à 19h30.

#### **EXAMEN DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR :**

**1) Secrétaire de séance :** Régine Chamot est nommée secrétaire de séance.

#### **2) Approbation du conseil municipal N° 4 du 7 septembre 2020.**

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal N°4 du 7 septembre dernier est adopté à 12 voix pour et 1 voix d'abstention : Cathy Macia. Elle aurait souhaité plus de détails sur le point N° 7 concernant la commission voirie et mobilité. Le sujet sera réabordé lors de la réunion commission voirie-mobilité du 30 septembre prochain.

#### **3) Délibérations :**

=> **Approbation de marché** : achat et installation de salles modulaires sur le site de l'école de Pougny.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie le lundi 21 septembre pour ouverture des enveloppes et le samedi 26 septembre pour analyse des offres. Mr Ritsman (du trésor public) était présent.

Cinq offres ont été retenues (Entreprises Cougnaud, CORES, Martin Calais, Constructions Dassé et Actimodul). Annie Marcelot et Hervé Philippe les présentent. Gilles Ravache et Hervé Philippe ont été chargés de dépouiller les offres et ont fourni un compte-rendu détaillé et exhaustif des dossiers. Le conseil municipal dans son ensemble tient à les remercier pour leur engagement et la somme de travail fournis depuis le début du projet.

La CAO recommande d'attribuer le marché à l'entreprise Actimodul pour la réalisation des travaux (avec bardage Trespa). Sont annexées à ce procès-verbal quatre pages explicatives sur l'appel d'offres.

Le conseil municipal attribue à la société ACTIMODUL le marché des modules préfabriqués des classes de l'école de Pougny **Accepté à l'unanimité.**

=> **le sujet RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Suggestions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)** est reporté à une séance ultérieure.

#### **4) Questions diverses :**

=> **Rémunération du maire et des adjoints** : il est demandé aux autorités compétentes que la rémunération des adjoints s'applique à partir du 4 juillet (date de leur prise en fonction). **Accepté à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance  
Régine CHAMOT